

Ouvrages du bâtiment : métallerie

Le-a bachelier-ère professionnel-le en métallerie fabrique, installe ou entretient différents ouvrages de métallerie : charpentes, ossatures, fenêtres, portes, cloisons, passerelles... Il-elle travaille en atelier ou sur un chantier. A l'atelier et en liaison avec le bureau d'études, il-elle prépare des fiches de fabrication à partir de logiciels professionnels. Il-elle trace et usine les pièces.

Sur le chantier, il-elle soude et boulonne les pièces pour monter la structure.

Il-elle organise les postes de travail et répartit les tâches entre les opérateurs. Il-elle veille à la qualité de la fabrication et au respect des règles de sécurité. Après quelques années d'expérience, il-elle pourra assurer la fonction de chef-fe d'équipe ou envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

Débouchés

Ce-tte professionnel-le peut travailler dans différents types d'entreprises : métallerie, serrurerie, construction métallique, enveloppe du bâtiment, façade et menuiserie métallique.

Métiers accessibles :

- Charpentier-ère métallique
- Serrurier-ère-métallier-ère

Accès à la formation

Admission de droit : après la classe de 3^e

Admission conditionnelle : après un CAP du même domaine.

Qualités requises :

- bonne représentation spatiale
- rigueur et précision
- habileté manuelle

Statistiques

En N-C, en 2015 : Formation très demandée (plus de 3 demandes pour 1 place) à Nouméa et moyennement demandée (autour de 1 demande pour 1 place) à Païta

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Contexte administratif et juridique de la construction :** intervenants, procédures administratives, garanties... ;
- **Communication technique :** dossiers techniques et descriptifs, croquis et réalisation graphique, DAO ;
- **Approche scientifique et technique des ouvrages :** mécanique appliquée et résistance des matériaux... ;

- **Technologie de construction** : types de bâtiments, ouvrages (structures, aménagements extérieurs et intérieurs) et matériaux du bâtiment (minéraux, métaux, bois, etc.) ; composants (composites, produits de fixation...) ; histoire des techniques...
- **Techniques et procédés** : types de machines, usinage par coupe (perçage, etc.), usinage par déformation plastique, assemblage et montage (par collage, soudage), finition, contrôle et manutention ;
- **Gestion de travaux** : organisation des travaux, gestion des délais, des coûts, et de la qualité. Gestion de la sécurité et des déchets ;
- **Confort de l'habitat** : accessibilité, confort et protection des personnes ; dispositions prévues pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap ;
- **Santé et sécurité au travail**

Stages

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel

- Epreuve scientifique :
 - mathématiques, coeff. 1,5
 - sciences physiques et chimiques, coeff. 1,5
- Epreuve d'analyse et de préparation :
 - analyse technique d'un ouvrage, coeff. 2
 - préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier, coeff. 2
- Epreuve de réalisation d'un ouvrage :
 - présentation d'un dossier d'activité, coeff. 2
 - fabrication d'un ouvrage, coeff. 3
 - mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier, coeff. 3
 - économie – gestion, coeff. 1
 - prévention – santé – environnement, coeff. 1

Domaine général

- Epreuve de langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire géographie et éducation civique, coeff. 2,5
- Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1.
- Epreuve d'éducation physique et sportive, coeff. 1

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante.

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Réalisation d'ouvrages de métallerie du bâtiment (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Constructions métalliques
- BTS Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité

Où se former en NC ?

- **En lycée public :**
 - SEP du lycée Jules Garnier, NOUMEA
- **En lycée privé :**
 - LP Champagnat, PAÏTA

en savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Zoom « Les métiers du bâtiment ».

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.